

René CROZE (1921-2007)

René Croze est né le 17 mai 1921 dans le 2^e arrondissement de Lyon (Rhône). Son père se nomme Marius Croze et sa mère Octavie Crosier. Ils vivent à Aubignas (Ardèche). Célibataire, sans enfant, René Croze s'installe à Mâcon (Saône-et-Loire), 8 bis rue de l'Héritant, début 1943. En novembre 1942, il a été démobilisé de l'armée d'armistice. En possession des CEP et CAP, il est commis des PTT.

À partir de décembre 1942, René Croze déclare avoir mené des actions de propagande contre le départ de travailleurs en Allemagne, à Aubignas puis à Mâcon. Début février 1943, c'est dans cette ville qu'il rencontre Marcelle Moine, secrétaire de la Légion des Volontaires Français fournissant des renseignements à la Résistance. René Croze serait alors devenu agent de renseignements sur l'activité des troupes ennemies, aurait distribué des journaux clandestins ainsi que des tracts, participé à la propagande contre les départs des requis du STO et hébergé des marins tentant de rejoindre leurs familles en zone occupée après le sabordage de la flotte de Toulon (Var). Le 30 juin 1943, Marcelle Moine est arrêtée à Mâcon et interrogée brutalement, notamment sur René Croze, dont le domicile est perquisitionné. Il serait soupçonné d'avoir participé à des attentats à l'explosif contre la LVF. Marcelle Moine sera ensuite déportée ; René Croze ne sera finalement pas inquiété. Le 27 août 1943, un homme du nom de Raymond Juillard, membre du maquis de Berzé-la-Ville (Saône-et-Loire), est arrêté. René Croze était entré en contact avec lui quelques jours auparavant. Requis du STO, il voulait rejoindre le maquis. René Croze est arrêté le lendemain, 28 août 1943 vers 1 H 30 du matin, par la Gestapo, sur son lieu de travail au bureau des Postes de la gare de Mâcon. Il est alors en possession des tracts anti-allemands que Raymond Juillard lui a remis. Lors de leur interrogatoire, les deux hommes sont confrontés, au sujet des tracts ainsi que des attentats contre la LVF à Mâcon. René Croze est frappé à coups de matraque mais ne parle pas. Ils sont tous deux emprisonnés le 28 août 1943 à Montluc à Lyon (Rhône) et y restent jusqu'au 28 octobre 1943. René Croze témoigne y avoir été brutalisé. Ils sont ensuite internés au camp de Compiègne (Oise), lieu de rassemblement des détenus « politiques » à déporter vers l'Allemagne. René Croze reçoit le matricule 19867.

René Croze et Raymond Juillard sont déportés le 14 décembre 1943 dans le convoi des « 38000 », qui emporte 933 hommes. Il arrive au camp de concentration de Buchenwald le 16 décembre 1943. René Croze obtient le matricule 38831. Tout comme 500 hommes de son convoi, il est transféré au *Kommando* Dora le 12 janvier 1944, après avoir été mis en quarantaine au *Block* 58. Puis il est affecté au *Kommando* « *Kontrolle Scherer* » aussi appelé « KOE », dans lequel il travaille durant seize mois, d'abord au *Hall* 28 ; il dort dans le tunnel A. Le creusement des tunnels n'est pas encore fini et le camp extérieur pour loger les détenus n'existe pas encore : les déportés travaillent et vivent donc en permanence dans les souterrains, privés de

la lumière du jour, dans des conditions de vie atroces. René Croze contrôle le système électrique des fusées V2 servant à l'attaque dirigée contre l'Angleterre. Il effectue les dernières vérifications avant l'usage des armes, sous l'autorité d'un *Meister* allemand nommé Hans Heusner, de l'ingénieur Jäger et du docteur Simon. Au début du mois d'avril 1944, le camp extérieur est enfin achevé et René Croze loge désormais au *Block* 104 de Dora. Mais début mai 1944, il est mis en quarantaine à cause de poux, puis affecté au *Kommando* « *Transport Kolonne* » ; il loge au *Block* 124. Le travail y est pénible : il s'occupe du déchargement et du transport de matériel lourd tout en subissant la violence des *Kapos*, *Vorarbeiters* et des SS. Mais, grâce à un *Meister* allemand, il retourne début juin 1944 au « KOE » ainsi qu'au *Block* 104 où il est mieux traité et reçoit notamment la protection de Heusner et Jäger. Michel Bedel, chef du Réseau « Manipule », atteste que René Croze, durant sa détention à Dora, l'a aidé à transmettre des informations à l'extérieur du camp. Durant l'hiver, René Croze attrape un érysipèle de la face. Par chance, un médecin français l'envoie au *Revier* de Dora où il reste du 29 janvier au 8 février 1945. Il décrit le *Revier* comme n'étant rien d'autre que l'antichambre du crématoire où s'entassaient les prisonniers malades. Là-bas, il sent une odeur de pourriture et affirme que les soins étaient à peu près inexistantes. En seize mois, René Croze aura reçu trois colis de sa famille, alors que celle-ci lui en envoyait tous les mois. Le premier est seulement reçu en juillet 1944. Il en reçoit également un de la Croix-Rouge fin 1944. Les colis arrivent pillés, voire vides. Début avril 1945, René Croze est évacué vers le camp de Ravensbrück en effectuant une « marche de la mort ». Il y arrive le 14 avril et il est affecté au *Kommando* Malchow. Il en est de nouveau évacué le 29 avril et marche toute la nuit. Il s'évade le 30 avril à Brooks (Mecklembourg) avec trois camarades et se réfugie dans un camp de travail de prisonniers de guerre français.

René Croze est libéré par les Alliés le 2 mai 1945 et rapatrié le 19 mai par le centre d'accueil d'Hazebrouck (Nord). Seuls 498 hommes de son convoi ont survécu à la déportation. Il est dans un état moyen et a perdu dix kilos, n'en pesant plus que cinquante-quatre. Il passe plusieurs examens médicaux qui révèlent un œdème aux deux jambes. Après-guerre, il élit domicile en Saône-et-Loire, notamment à Chassy, et se marie à Mâcon le 25 octobre 1947 avec Marie Louise Émilie Zurcher, avec qui il aura deux enfants. Il devient inspecteur adjoint des PTT. René Croze meurt à Gleizé (Rhône) le 8 février 2007.

Laurane Mallet et Emma Puerto, 3^è1.